



Renouvellement

Transfert

Adhésion

1 CONSTITUTION DU DOSSIER

Joindre :

- a) Le présent dossier dûment complété et signé, en papier ou par mail.
- b) Si nécessaire, un certificat médical, voir chapitre 4
- c) Le paiement de votre inscription par chèque à l'ordre de : **Les Archers de la Thur**
ou par virement IBAN : FR76 1720 6007 1063 0059 2483 276 / BIC : AGRIFRPP872
- d) Les éléments complémentaires listés au chapitres 7 si vous êtes débutant.

ATTENTION ! Pas d'inscription si le dossier n'est pas complet

2 CIVILITE

En cas de renouvellement de licence sans modification, Nom et Prénom sont suffisants.

Madame Monsieur

Nom et Prénom de l'adhérent : Nom de naissance :

Date de naissance :

Pays / Département / Ville de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Nationalité :

Tél. : Mail (**obligatoire**) :

Vous recevrez votre licence à l'adresse mail que vous avez renseigné ci-dessus, cette adresse sera également utilisée pour la communication interne et sera de fait partagée au sein du club.

3 ASSURANCE

Assurance individuelle accident – détail dans la notice jointe.

Cette assurance, d'une valeur de 0,28 euros, est incluse **par défaut** dans le prix de la cotisation FFTA en chapitre 6. Vous avez toutefois possibilité de la refuser.

Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA et je suis souscrit à l'assurance individuelle accident incluse avec ma licence.

OU

Je refuse de souscrire à l'assurance individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

4 CERTIFICAT MEDICAL

Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé FFTA. J'ai répondu NON à toutes les questions.

Je n'ai pas de certificat médical à fournir en renouvelant ma licence.

OU

Je présente un nouveau certificat médical datant de moins d'un an

Date du certificat :

Type de certificat :

Compétition

Pratique

5 ENGAGEMENTS

Par la présente, je soussigné :

Ou Père, Mère ou Tuteur, responsable de l'enfant :

- 1) Autorise l'encadrement à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par mon état de santé / celui de mon enfant.
- 2) Accepte, de par mon inscription et ma cotisation / celle de mon enfant, à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.
- 3) M'engage / engage mon enfant à participer à trois journées de travail ou animation ou à verser une somme de 15 euros lors de la prochaine prise de licence.

Ces dispositions sont valables pour la saison en cours dès que le ou la sociétaire aura retourné son dossier d'inscription complet et sera en règle avec sa cotisation.

Pour les jeunes, personne à prévenir en cas d'accident lors d'un entraînement ou d'un concours.

Nom : Téléphone :

J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos,...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

J'accepte de recevoir la newsletter de la FFTA.

Fait à....., le.....

Signature (pour les mineurs, signature des parents) :

6 COTISATION ANNUELLE

Pour les adultes : A = pratique en compétition ; L = pratique dans le club ; E = pas de pratique

A partir du deuxième membre d'un même foyer, réduction de 50 % de la part cotisation Club sur la licence de plus faible montant.

	Adulte (21 ans et plus en 2024)			Jeune (né après le 01/01/2004)
	A	L	E	J
Cotisation Club	52			37
Licence	A	L	E	J
Montant Département	9	7	5	7
Montant Région	22	21	17	14
Montant FFTA	42	34	29	25
Total cotisation (€)	125	114	103	83
Supplément membre passif (point 5.3 ci-dessus)	15			
Cycle d'initiation (obligatoire pour les débutants)	30			
Location matériel 1er trimestre (obligatoire pour les débutants)	35			
Total inscription (€)				

Type d'arc : Arc classique Arc à poulies Arc nu Arc chasse Arc droit

7 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LES DEBUTANTS

En début de saison salle (octobre) vous disposerez de 2 séances gratuites d'essai pour vous décider à adhérer ou non au club.

En cas de décision favorable (de votre part ainsi que du Comité), souscrire la licence L. Il est toujours possible de passer sur une licence A en cours d'année, moyennant le règlement de la différence du prix de la licence.

Pour une première adhésion :

- 1) Joindre une photo d'identité numérique au dossier (envoi par mail).
- 2) Si vous louez un arc, le chèque de caution de **150€** (ce chèque ne sera pas encaissé; il sera rendu ou détruit à la restitution du matériel)
- 3) La location de matériel se monte à **35€** par trimestre, le 1^{er} trimestre est réglé à l'inscription.
- 4) Le cycle d'initiation (en arc classique) est obligatoire et se constitue d'un minimum de 10 séances et 20 heures de cours, à rallonger si nécessaire à l'appréciation de l'entraîneur. Ce n'est qu'à la fin du cycle d'initiation que vous serez autorisés à tirer de façon autonome sur nos installations sans la présence d'un entraîneur. Une participation de **30€** est demandée pour le cycle d'initiation.

Horaires des séances d'initiation :

Le samedi matin de 9h30 à 11h30. Horaire prévisionnel à ajuster en début de saison en fonction de nombre de débutants. Nous sommes susceptibles de décaler/compléter cette séance au samedi après-midi.

Lieu : Salle de sport du collège Rémy FAESCH, entre l'arrêt de gare « Thann centre » et la collégiale.

Matériel à acquérir à titre personnel :

Ce matériel doit être adapté à votre morphologie, parlez-en avec votre entraîneur **avant** de l'acheter, nous vous prêterons du matériel en attendant.

- Huit flèches
- Une palette (protection des doigts)
- Une dragonne
- Un bracelet (protection du bras d'arc)
- 1 carquois
- Si besoin, un plastron
- Élastique d'échauffement et d'entraînement